



FORMATION SDORMP FORM

2020-13-LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES ENFANTS PRESENTANT UN TROUBLE SPECIFIQUE DU LANGAGE ORAL / TROUBLE DEVELOPPEMENTAL DU LANGAGE

FORMATION DE :
Fany WAVREILLE, Orthophoniste

TARBES, * 65000 TARBES

Le 24/08/2020 de 09:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

Le 25/08/2020 de 09:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

Le 26/08/2020 de 09:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

Le 06/11/2020 de 09:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

Le 07/11/2020 de 09:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

CONTACT(S) :
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2020, mais il est également possible de suivre la formation en modalité non DPC.

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :
Formation continue

Orientation(s) :

Orientation n° 1 : l'intervention orthophonique dans les troubles développementaux de l'enfant. :

Méthode(s) :
Pédagogique ou cognitive
En groupe
Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)

Objectifs pédagogiques de la formation :

FORMATION SDORMP FORM

- Poser un diagnostic de TSLO/TDL (Trouble Spécifique du Langage Oral) ou TDL (Trouble Développementale du Langage) avec un examen du langage approfondi
- Proposer un projet thérapeutique en adéquation avec les critères spécifiques à l'enfant en lien avec sa pathologie, son environnement et son âge, incluant la famille
- Atteindre les objectifs proposés dans le projet thérapeutique en utilisant des outils et des approches adaptés à l'enfant

Résumé :

Alors qu'en France, la dénomination de dysphasie perdure dans les documents administratifs et dans les échanges entre professionnels, voire dans les formations initiales et continues, la formation se propose de comprendre l'intérêt de la dénomination utilisée dans la littérature internationale qui est TSLO (Trouble Spécifique du Langage Oral) ou TDL (Trouble Développementale du Langage). Ensuite, sera abordée la rééducation des enfants souffrant de Trouble Spécifique du Langage Oral au moyen de rappels théoriques, de présentations d'études récentes et d'échanges autour de la pratique clinique. La prise en charge de ces enfants doit se baser sur les dernières recherches et quand elles existent, sur des données probantes issues de la littérature scientifique. Les orthophonistes pourront ainsi mieux accompagner les enfants touchés par ce trouble, leurs familles et les différents professionnels.

Cette formation ne propose pas de méthode révolutionnaire ou miracle pouvant répondre à tous les besoins des enfants avec TSLO/TDL car celle-ci n'existe pas. Il s'agit plutôt de présenter aux stagiaires orthophonistes une démarche d'évaluation et de prise en charge. Elle propose de travailler sur le langage touché, et non sur les compétences qui y sont associées car aujourd'hui, c'est ce que préconise la littérature.

Pré requis :

Les participants doivent être titulaires du Certificat de Capacité d'Orthophoniste ou de tout titre admis en équivalence

Recommandations professionnelles sur lesquelles se base la formation :

L'orthophonie dans les troubles spécifiques du développement du langage oral chez l'enfant de 3 à 6 ans mai 2001

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

- Présentation power point
- Illustrations vidéo
- Cas cliniques
- Brainstorming
- Présentation interactive
- Polycopié comprenant :

- les informations principales données lors de la présentation,
- la bibliographie des articles, des livres, des sites internet et du matériel cités,
- du matériel de rééducation en lien avec la présentation,

FORMATION SDORMP FORM

- un accès protégé au blog fany.eklablog.com (mise en ligne de documents en lien avec la présentation).

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation. Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction seront envoyés par mail en fin de formation et devront être complétés en ligne dans le délai imparti.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES ENFANTS TROUBLE SPECIFIQUE DU LANGAGE ORAL / TROUBLE DEVELOPPEMENTAL DU LANGAGE - le 24/08/2020, 1ère ½ journée de 09:00 à 12:30 :

1er JOUR

MATIN

Introduction : la démarche de la prise en charge

Le diagnostic

A quoi sert le diagnostic ? Définition

- Historique au niveau international
- En France
- Le SLI
- De la dysphasie au TSLO
- Statistiques

Classifications et de leur utilité ou pas ?

- La dyspraxie verbale

Etiologie

Conclusion Recommandations de la HAS

- Les recommandations pour les médecins
- Les recommandations pour les orthophonistes

FORMATION SDORMP FORM

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES ENFANTS TROUBLE SPECIFIQUE DU LANGAGE ORAL / TROUBLE DEVELOPPEMENTAL DU LANGAGE - le 24/08/2020, 2nde ½ journée de 14:00 à 17:30 :

APRES-MIDI

- Les différents examens
 - Les examens indispensables
 - Les troubles associés
 - L'examen du langage
1. Les différents types de bilans
 2. Les tests : qualités et étalonnages
 3. L'entretien pré-tests
 4. Le langage spontané/le discours
 5. Y'a-t-il des tests spécifiques ?
 6. Les batteries
 7. Conclusion du bilan
-
- Etudes de cas bilan

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES ENFANTS TROUBLE SPECIFIQUE DU LANGAGE ORAL / TROUBLE DEVELOPPEMENTAL DU LANGAGE - le 25/08/2020, 1ère ½ journée de 09:00 à 12:30 :

2e JOUR

MATIN

Les principes de la prise en charge

- Principe de l'intensité et de la longue durée
 - Principe de précocité
 - Principe d'une approche éthologique
1. L'accompagnement parental
 - Principe de la priorité de la communication
 - Principe de sur-développement des aptitudes
 - Principe de multisensorialité

 1. Les moyens augmentatifs à la communication
 - Principe de la dynamique des systèmes facilitateurs
 - Principe de la référence au développement normal
 - Principe de la révision continue

1. La progression de la rééducation

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES ENFANTS TROUBLE SPECIFIQUE DU LANGAGE ORAL / TROUBLE DEVELOPPEMENTAL DU LANGAGE - le 25/08/2020, 2nde ½ journée de 14:00 à 17:30 :

APRES-MIDI

La rééducation

- La phonologie
 1. Examen de la phonologie
 2. Développement de la phonologie
 3. Rééducation de la phonologie
 4. L'accompagnement parental dans la phonologie
 5. La phonologie et la lecture

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES ENFANTS TROUBLE SPECIFIQUE DU LANGAGE ORAL / TROUBLE DEVELOPPEMENTAL DU LANGAGE - le 26/08/2020, 1ère ½ journée de 09:00 à 12:30 :

3eme JOUR

MATIN

- Le langage écrit
 1. La conscience phonologique
 2. Examen du langage écrit
 3. L'évaluation du langage écrit
 4. La mise en place de la lecture
 5. L'accompagnement parental dans le langage écrit

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES ENFANTS TROUBLE SPECIFIQUE DU LANGAGE ORAL / TROUBLE DEVELOPPEMENTAL DU LANGAGE - le 26/08/2020, 2nde ½ journée de 14:00 à 17:30 :

APRES-MIDI

- La morphosyntaxe
 1. L'examen de la compréhension morphosyntaxique
 2. L'examen de l'encodage morphosyntaxique
 3. Le développement de la morphosyntaxe

FORMATION SDORMP FORM

4. La rééducation de la morphosyntaxe
5. L'accompagnement parental et la syntaxe

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES ENFANTS TROUBLE SPECIFIQUE DU LANGAGE ORAL / TROUBLE DEVELOPPEMENTAL DU LANGAGE - le 06/11/2020, 1ère ½ journée de 09:00 à 12:30 :

4eme JOUR

MATIN

- Le vocabulaire
1. L'évaluation
 2. Le développement du lexique
 3. La rééducation du lexique
 4. L'accompagnement parental et le vocabulaire
- Etudes de cas

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES ENFANTS TROUBLE SPECIFIQUE DU LANGAGE ORAL / TROUBLE DEVELOPPEMENTAL DU LANGAGE - le 06/11/2020, 2nde ½ journée de 14:00 à 17:30 :

APRES-MIDI

- Le discours
1. Evaluation
 2. Comparaison enfants TSL/typiques
 3. Idées de rééducation
 4. Idées de rééducation : le récit et la compréhension écrite
- Le langage élaboré
 - La pragmatique
1. Definition et analyse
 2. Evaluation
 3. Les troubles de la pragmatique chez l'enfant dysphasique
 4. Etudes de cas
- L'examen du langage oral chez les plus grands

Les aménagements scolaires

FORMATION SDORMP FORM

- Définition
- Deux axes
- Le point de vue des enseignants
- Les attentes des enseignants
- Aménagements mis en place
- Qui est l'origine des contacts ?
- La notion de BEP
- Travail avec les enseignants

L'évolution des dysphasies

- Etudes
- Facteurs d'évolution
- Conclusion
- Quand arrêter la rééducation ?

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES ENFANTS TROUBLE SPECIFIQUE DU LANGAGE ORAL / TROUBLE DEVELOPPEMENTAL DU LANGAGE - le 07/11/2020, 1ère ½ journée de 09:00 à 12:30 :

5eme JOUR

MATIN

Etudes de cas par les stagiaires

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES ENFANTS TROUBLE SPECIFIQUE DU LANGAGE ORAL / TROUBLE DEVELOPPEMENTAL DU LANGAGE - le 07/11/2020, 2nde ½ journée de 14:00 à 17:30 :

APRES-MIDI

Etudes de cas par les stagiaires

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 35 heures.

Coût de la formation : 900,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 960,00 euros TTC.

Participants : 25

FORMATION SDORMP FORM

Lieu(x) de la formation : TARBES, * 65000 TARBES

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2020.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC .

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2020.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.